



MAIRIE DE NEUVY
21, route de Neung-sur-Beuvron
41250 NEUVY

☎ 02 54 46 42 69
✉ mairie.de.neuvy@wanadoo.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

COMMUNE DE NEUVY

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 18 mars 2025

L 'An deux mil vingt-cinq le 18 mars 2025 à 19 heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Neuvy dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Neuvy sous la présidence du Maire, Monsieur MARION Patrick.

Présents : MARION Patrick - BARBILLON Anne-Marie - DUFOUR Daniel - BENEVAUT Annita
HENRY Martine - DESPREZ Rudy - GILBERT Delphine

Absents : Sylvie BESSONNIER (pouvoir Anne-Marie BARBILLON) - VOROBIEFF Serge
BESSONNIER Noël

Convocation du : 10/03/2025

Secrétaire : BENEVAUT Annita

Ordre du jour :

- Vote du compte de gestion et vote du compte administratif du budget général
- Vote du compte de gestion et vote du compte administratif du budget du lotissement
- Vote des subventions 2025

Questions diverses

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2024 du budget général avec 6 voix pour, en l'absence du maire. Ce compte présente les résultats financiers de l'année 2024, répartis en deux sections, fonctionnement et investissement.

Section de Fonctionnement

Élément	Montant (€)
Dépenses 2024	333 355.34€
Recettes 2024	368 390.29€
Solde d'exécution 2024	35 034.95€
Report recettes an – 1	29 241.22€
Résultat global 2024	64 276.17€

Section d'Investissement

Élément	Montant (€)
Dépenses 2024	45 657.18€
Recettes 2024	32 485.04€
Solde d'exécution 2024	-13 172.14€
Report an – 1	3 152.99€
Résultat global 2024	-10 019.15€

Résultat Global des Deux Sections

Élément	Montant (€)
Résultat global 2024	54 257.02€

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET PRINCIPAL

Vote pour : 8 voix

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le budget primitif de l'année 2024 et pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2024,

Après s'être assuré que le receveur a intégré dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan 2024, ainsi que celui de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des présents.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA FORET

Le compte administratif 2024 du budget annexe du lotissement de La Forêt a été accepté par le Conseil Municipal avec 6 voix pour, en l'absence du Maire. Ce compte présente des résultats financiers détaillés pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Section de Fonctionnement	
Élément	Montant (€)
Dépenses 2024	34 399.81
Recettes 2024	28 858.00
Solde d'exécution 2023	- 5 541.81
Report recettes an - 1	169 282.90
Résultat global 2024	163 741.09

Section d'Investissement	
Élément	Montant (€)
Dépenses 2024	20 910.00
Recettes 2024	34 399.81
Solde exécution 2024	13 489.81
Report an - 1	-35 868.05
Résultat global 2024	-22 378.24

Résultat Global des Deux Sections

Élément	Montant (€)
Résultat global 2024	141 362.85

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA FORET

Vote pour : 8 voix

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du budget primitif annexe du lotissement de La Forêt pour l'année 2024 et avoir examiné le compte administratif annexe de ce même budget pour l'exercice 2024,

Après s'être assuré que le receveur a intégré dans ses écritures le montant de chaque solde figurant au bilan 2024, ainsi que celui de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion 2024 du budget annexe du lotissement de La Forêt est adopté à l'unanimité des présents.

VOTE DES SUBVENTIONS 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Neuvy décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2024 :

Association BTP CFA	50 €
Chambre des métiers	50 €
Les P'tits loups	200 €
Prévention routière	50 €
UNRPA	450 €
CAUE	65 €

Croix rouge	50 €
OLIV Œuvres Laiques	50 €
Pupilles écoles publiques	50 €
Rugby Bracieux	50 €

QUESTIONS DIVERSES

Les miroirs seront installés prochainement pour sécuriser la sortie de véhicules, l'un chez M. et Mme GRELIER Gérald demeurant 4 route de Neung-sur-Beuvron, et l'autre chez M. SAUSSET Emmanuel demeurant 51 route de Neung-sur-Beuvron.

Fin de séance : 20h45